



SERVICE ORL-OPH

NIVEAU 1

I . PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU SERVICE

CHEF DE SERVICE ORL: Dr. Fabrice AMADEO

PRATICIENS HOSPITALIERS :

- ↪ Dr. Patrick BONNIN, Chirurgien ORL
- ↪ Dr. Fabien MICHENET, Chirurgien ORL
- ↪ Dr. Damien VINH, Chirurgien ORL
- ↪ Dr. Christophe SAN AUGUSTIN Chirurgien dentiste
- ↪ Dr Agathe FAILLOUX, Stomatologiste vacataire

VACATAIRES :

- ↪ Mme Malala MU, Audioprothésiste
- ↪ Mme Stéphanie TRIBOUT, Orthophoniste

CHEF DE SERVICE OPH : Dr. François OUDART

PRATICIENS HOSPITALIERS :

- ↪ Dr. Maud ODJEDA, Ophtalmologiste pédiatrique
- ↪ Dr Lyes MEZIANI, Chirurgien OPH
- ↪ Dr. Anne Laure VIE, Chirurgien OPH
- ↪ Dr Dominique BEZEAUD, Chirurgien OPH vacataire

VACATAIRES :

- ↪ Christophe LEROSIER, Orthoptiste
- ↪ Mme Clotilde HAMBLIN, Orthoptiste

CADRE DE SANTE DES HOSPITALISATIONS ET CONSULTATIONS D'ORL-OPH: Mme Corinne DALMASSO (Tel. : 40.48.46.22)

PROGRAMMATION OPERATOIRE: Mme Hélène BROSSET (Tel: 40 48 46 59)

SECRÉTARIAT ORL : Tel. : 40.48.46.80

SALLE DE SOINS : Tel. 40.48.46.19

SECRÉTARIAT DES CONSULTATIONS ORL: Mme SCHOEN Faimano (Tel. 40.48 46 41)

SECRETARIAT DES CONSULTATIONS DE CHIRURGIE MAXILLO-FACIALE ET D'ODONTOLOGIE : Tel. 40.48 46 30

SECRETARIAT OPH : Mme. Karine PIRITUA (Tel. : 40.48.46.21)

Salle de soins : Tel. : 40.48.46.32

SECRETARIAT DES CONSULTATIONS D'OPH: Mme CHANSON Sonia (Tel. : 40 48 46 42)

NOMBRE DE LITS ET DE PLACES :

- ↪ 13 lits ORL
- ↪ 9 lits OPH

DESINFECTION DES ENDOSCOPES SOUPLES CHIRURGICAUX : RAYMONDE (Tel. 48 42 85)

II . PRESENTATION DE LA DISCIPLINE

LE SERVICE D'ORL PREND EN CHARGE :

- ↳ Toutes les pathologies d'oto-rhino-laryngologie, y compris la chirurgie de la thyroïde, la cancérologie ORL et les vertiges.
- ↳ Les BB porteurs de fentes palatines.
- ↳ Les extractions et soins dentaires sous anesthésie générale.
- ↳ La traumatologie maxillo-faciale.
- ↳ La reconstruction maxillo-faciale.

LE SERVICE D'OPH PREND EN CHARGE :

- ↳ L'ensemble de la pathologie ophtalmologique chirurgicale et médicale.

III . ORGANISATION DU SERVICE – DEROULEMENT DU SEJOUR

FORMALITES ADMINISTRATIVES :

Assurez-vous de la mise à jour de votre dossier d'assurance maladie, avant votre hospitalisation.

- ⊗ Avant de vous diriger vers le service, pensez à passer au bureau des entrées pour prendre votre bulletin d'admission.
- ⊗ Votre hospitalisation aura lieu à partir de 13 h 30. Cela permet à votre chirurgien ou au médecin anesthésiste de vous voir.
- ⊗ Présentez vous en salle de soins, où un personnel vous prendra en charge.
- ⊗ Pour les enfants hospitalisés, il sera possible d'avoir un accompagnant adulte (homme ou femme, en fonction de la place disponible).
- ⊗ Présentez votre carnet rouge de longue maladie ou le carnet de santé de votre enfant au personnel qui vous recevra en entretien.
- ⊗ N'oubliez pas d'apporter l'ordonnance de votre traitement habituel.

Le personnel vous informera de l'heure approximative de votre passage au bloc opératoire.

Une visite aura lieu tous les matins par un praticien, auquel vous pourrez poser les questions que vous souhaitez.

IV . VIE QUOTIDIENNE

HORAIRE DES VISITES : Tous les jours de 12h00 à 20h00

PARTICULARITES :

- ↳ Les enfants visiteurs de moins de 12 ans ne sont pas admis dans le service.
- ↳ Les visiteurs sont limités à deux personnes par malade, pour éviter une fatigue excessive.

V . SORTIE

Le médecin définit la date de votre sortie. L'heure de sortie est à 10h00 sauf exception.

Vous pourrez attendre votre famille dans un espace prévu à cet effet, au fond du service.

Informez votre famille et/ou votre entourage de votre date de sortie.